



Organisation
internationale
du Travail

► Résumé analytique

► Déficits de travail décent chez les travailleurs ruraux

Principaux enseignements
et recommandations destinées
aux syndicats



Résumé analytique

Le Bureau des activités pour les travailleurs du BIT (ACTRAV), a identifié le fait que les travailleurs et les employeurs ruraux constituaient un gigantesque réservoir d'un potentiel souvent non exploité au sein de l'économie mondiale, qui n'a pas reçu suffisamment d'attention que ce soit au niveau international ou dans le cadre de l'agenda des questions liées au travail et au développement sur le plan national. En mars 2017, lors de sa 329e session, le Conseil d'administration du Bureau international du Travail a conclu que la pauvreté dans les pays émergents et dans

les pays en développement constituait, de manière prédominante, un phénomène rural.¹ En moyenne, la part de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est deux à trois fois plus importante dans les zones rurales que dans les régions urbaines. Dans des cas extrêmes, comme au Cameroun et au Viet Nam, ce rapport peut même atteindre 4,5 pour 1.² L'existence de niveaux élevés de pauvreté et d'informalité constitue une caractéristique persistante dans ce type d'économies, la plupart des investissements ne ciblant pas les régions rurales de manière stratégique.³

► Qui vit et travaille en zones rurales?



Environ **80** pour cent

de la population mondiale vit en zones rurales et ces dernières se caractérisent souvent par de graves carences en matière de travail décent, comme des lacunes dans le domaine de la gouvernance, de l'informalité, des systèmes de production sous-développés, un accès limité aux services publics.

Les économies rurales incluent également les activités économiques non agricoles dans des secteurs comme les mines, les activités manufacturières, le bâtiment, le commerce, le tourisme, les transports ainsi

que les services financiers, personnels et administratifs. Les foyers ruraux les plus pauvres comptent souvent sur les revenus qu'ils tirent d'un emploi salarié, en raison, la plupart du temps, de l'impossibilité

¹ Voir le [document du Bureau international du Travail GB.329/POL/1](#), qui présente les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie du Bureau en matière de travail décent dans l'économie rurale.

² OIT, «[Diversification économique de l'économie rurale](#)», notes d'orientation des politiques sur la promotion du travail décent dans l'économie rurale, 2018.

³ OIT, «[Travailler pour bâtir un avenir meilleur – Commission mondiale sur l'avenir du travail](#)», 2019.

d'accéder à des moyens de production qui leur permettraient de réussir en exerçant une activité indépendante.⁴

Dans ce contexte, la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail (2019) évoque la nécessité de faire progresser le travail décent dans l'économie rurale en appelant l'OIT à «promouvoir la transition de l'économie informelle à l'économie formelle, en accordant l'attention voulue aux zones rurales».⁵

En tant que département du BIT chargé de veiller à ce que les représentants des travailleurs puissent trouver leur place de manière effective au sein de l'Organisation et à ce que les différents points de vue et les préoccupations de travailleurs soient bien intégrés dans l'ensemble des activités à tous les niveaux, ACTRAV a donné la priorité aux efforts visant à promouvoir le travail décent au sein de l'économie rurale.

En 2003, ACTRAV a organisé un Colloque international des travailleurs sur le travail décent dans l'agriculture. Dans les conclusions adoptées par les participants au symposium, il a été demandé à ACTRAV de mettre en œuvre des activités de suivi, notamment des recherches, des séminaires ainsi que des projets, ceci afin de renforcer la capacité des syndicats d'organiser et de représenter les travailleurs agricoles pour qu'ils puissent participer de manière effective à la promotion du travail décent, idéalement à travers la coopération Sud-Sud.⁶

La crise du COVID-19 a eu des conséquences désastreuses sur les travailleurs ruraux, qui étaient déjà très concentrés dans l'emploi informel et qui, avant la pandémie, faisaient déjà face à des déficits de travail décent. Comme avant les crises économiques et financières précédentes, elle a révélé les limites du modèle de développement actuel pour les populations rurales. Il n'est plus possible de remettre encore à plus tard l'adoption d'une politique aux niveaux mondial, régional et national ainsi qu'une orientation des programmes visant à s'attaquer aux causes fondamentales et à la nature structurelle et systémique de la pauvreté et de l'emploi chez les travailleurs ruraux.

Afin d'éviter qu'un plus grand nombre de travailleurs ruraux et leurs familles ne soient contraints de se tourner vers des formes précaires d'emplois, il est plus indispensable que jamais que les syndicats, les employeurs et les gouvernements agissent rapidement et de manière systématique pour faire évoluer et améliorer l'existence ainsi que les conditions de vie des travailleurs ruraux.

A propos de cette initiative

Mi-2021, afin de guider le développement d'une stratégie à moyen terme et à long terme pour promouvoir le travail décent dans l'économie rurale, ACTRAV a commandé une série de 16 études

⁴ Voir la [Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail](#).

⁵ Voir la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail, paragr. II(A)(xiv).

⁶ BIT-ACTRAV, [Le travail décent dans l'agriculture](#) [Éducation ouvrière, Nos 131-132], 2003.

de cas couvrant 15 pays en Afrique, en Asie, en Europe et en Asie centrale ainsi qu'en Amérique latine. Les études de cas concernant l'Arménie, le Libéria, Sao Tomé-et-Principe et l'Ukraine touchaient à la situation des travailleurs ruraux en général. Les douze autres études concernaient des secteurs précis: la floriculture au Bangladesh, la production de bananes au Cameroun et en Équateur, les plantations de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana, la production de thé en Inde et au Kenya ainsi que la production de café en Indonésie, la culture du tabac au Malawi et la production de canne à sucre aux Philippines.

Les secteurs décrits varient largement en termes de taille des entreprises (grandes plantations, petites exploitations agricoles), de régime de propriété (entreprises

publiques, sociétés nationales privées, sociétés multinationales) ainsi que de régime de travail (ouvriers salariés, petits exploitants à leur compte travaillant en famille).

Dans la plupart des cas, on retrouve toute une série de catégories différentes de travailleurs, notamment des travailleurs permanents, des travailleurs intermittents ou temporaires, d'autres travaillant comme sous-traitants ainsi que des travailleurs informels. Ainsi, on se rend compte que tout cela, ainsi que d'autres facteurs comme les structures salariales (paiement à la pièce ou rémunération à l'heure ou au mois) et les incohérences dans le genre de protection accordé aux travailleurs selon le type de travail qu'ils effectuent, contribuent à des risques et à des niveaux différents de déficits en matière du travail décent.

► Activités économiques dans l'économie rurale



L'**économie rurale** varie énormément selon la taille des entreprises (grandes plantations, petites exploitations agricoles), la structure de la propriété (entreprises d'État, sociétés nationales privées, sociétés multinationales).

Ce résumé analytique présente une synthèse des enseignements tirés des 16 études de cas, mettant en évidence l'expérience vécue par les travailleurs, les leçons qui ont été tirées ainsi que des recommandations afin de contribuer à

guider à l'avenir les efforts d'ACTRAV pour cibler les économies rurales, notamment en matière de renforcement des capacités et du travail de préparation aux crises avec les syndicats.

Le rapport contient plusieurs chapitres à propos des déficits de travail décent dans les économies rurales ainsi qu'en matière de réponses apportées par les gouvernements et les syndicats concernant les conséquences de la crise du COVID-19 sur le travail en milieu rural. Il contient aussi des recommandations destinées aux gouvernements ainsi qu'aux organisations d'employeurs et de travailleurs portant sur comment promouvoir le travail décent au sein des économies rurales; ainsi que des recommandations concernant la stratégie d'ACTRAV sur ce thème.

Principaux enseignements

Déficits de travail décent

Des déficits en matière de travail décent ont été identifiés dans chaque secteur ayant fait l'objet d'une étude et pour chaque composante couverte par le cadre de l'OIT des Indicateurs du travail décent. Les déficits les plus saillants concernent les possibilités d'emplois, la rémunération adéquate, la stabilité et la garantie du travail, la sécurité au travail, la protection sociale et le dialogue social. Une autre inquiétude significative identifiée dans la plupart des pays et des secteurs étudiés concerne l'égalité des chances et de traitement, notamment pour les travailleuses. Le travail des enfants, le travail forcé, et les heures de travail excessives ont été signalés dans la plupart des pays faisant l'objet de l'étude. Ainsi, le travail des enfants a été identifié dans l'agriculture en Arménie, dans les plantations de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana, dans la production d'huile de

palme en Indonésie, dans la production de bananes en Équateur, dans les plantations de tabac au Malawi, dans la production de thé au Kenya et dans celle de canne à sucre aux Philippines. On fait état de problèmes liés au travail forcé dans les plantations de tabac au Malawi, dans la production de canne à sucre aux Philippines, dans celle d'huile de palme en Indonésie, dans la production de thé en Inde et dans les plantations de cacao en Côte d'Ivoire.

Des déficits au niveau des possibilités d'emplois ont été signalés dans pratiquement tous les secteurs. Dans certains d'entre eux, cela était la conséquence d'un manque de croissance en matière d'emploi, mais dans la plupart des cas, ces déficits découlent d'un haut niveau d'informalité, notamment la prévalence à la fois d'entreprises informelles (généralement de petites exploitations agricoles) et de travailleurs journaliers informels ou «intermittents» (engagés en l'absence de contrats écrits ou sur une base journalière ou temporaire). On constate que les femmes sont impliquées de manière disproportionnée dans le travail informel, et cela dans tous les secteurs.

Des déficits en matière de rémunérations adéquates et de productivité au travail ont été signalés dans tous les pays et dans tous les secteurs étudiés. Dans de nombreux cas, les salaires apparaissent comme étant au niveau du salaire minimum ou en-dessous (Arménie, Cameroun, Côte d'Ivoire, Indonésie, le secteur du thé au Kenya, et au Malawi). Dans les secteurs pour lesquels les salaires sont proches ou au-dessus du salaire minimum national, ce dernier se

situé, de manière très substantielle, en-dessous du minimum vital (comme dans le secteur de la banane au Cameroun); et il y a aussi des pays, comme l'Éthiopie, qui n'ont pas de salaire minimum.

Dans les économies rurales, des facteurs comme la prévalence du travail saisonnier et irrégulier ainsi que du travail en famille sans compensation peuvent rendre difficile la tâche d'évaluer les niveaux de rémunération..

Les déficits dans le domaine du temps de travail liés à des heures de travail excessives et au dépassement des horaires fixés ont été relevés dans six pays (Arménie, Équateur, Ghana, Indonésie, Malawi et Philippines). Particulièrement dans l'agriculture, on a constaté que les systèmes de faible rémunération et de paiement à la pièce incitaient les travailleurs à effectuer des journées de travail excessivement longues ou à faire appel à des membres de la famille, y compris à des jeunes enfants et aux épouses, afin d'accroître le revenu familial. Souvent, le travail effectué en plus et les heures supplémentaires ne sont pas rémunérés.

Aucune des études de cas ne traite de manière explicite des **déficits dans le domaine de l'équilibre entre travail, famille et vie personnelle**. Cependant, les études portant sur l'Arménie, le Bangladesh et Sao Tomé-et-Principe indiquent que, dans les secteurs concernés, les travailleurs ruraux ne disposent pas d'un accès au congé parental et que les travailleuses se voient

refuser le droit à des congés de maternité. Ces deux prestations ne sont quasiment jamais proposées aux sous-traitants ou au personnel temporaire. Plusieurs études de cas font état du fait que le double fardeau à la fois du travail agricole et des responsabilités familiales et en matière de soins fait que de nombreuses femmes en milieu rural ne disposent pratiquement plus de temps disponible pour prendre soin d'elles-mêmes de manière correcte.

Ainsi, l'étude sur l'Ukraine met en évidence que "les conditions de travail chez les femmes en milieu rural se caractérisent par le fait que les femmes subissent une pression constante, elles n'ont pratiquement pas de temps de repos, les tâches qu'elles accomplissent au quotidien dépassant 15 heures par jour»."

En ce qui concerne **les travaux qui devraient être abolis**, le travail des enfants a été décelé comme constituant une préoccupation dans sept secteurs (agriculture en Arménie, plantations de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana, production d'huile de palme en Indonésie, de bananes en Équateur, plantations de tabac au Malawi, production de thé au Kenya et industrie sucrière aux Philippines). Il s'agit essentiellement de secteurs qui se caractérisent par une production réalisée dans de petites exploitations. Dans certains secteurs, les enfants sont impliqués dans des travaux non rémunérés au sein de la famille, aidant ainsi leurs parents sur de petites exploitations familiales ou dans d'autres types d'activités commerciales.

Dans d'autres cas, on fait état de travail des enfants en dehors du cadre familial. On relève fréquemment des cas de travaux dangereux, l'une des pires formes du travail

des enfants, notamment dans l'agriculture. En Arménie, par exemple, 95 pour cent des enfants engagés dans des travaux dangereux le sont dans l'agriculture.

▶ Travaux dangereux et travail des enfants



Jusqu'à 95 pour cent des enfants impliqués dans des travaux dangereux sont employés dans l'agriculture.

Les travaux dangereux effectués par des enfants - l'une des pires formes du travail des enfants - reviennent fréquemment dans les rapports, notamment dans l'agriculture. On les retrouve communément dans des secteurs qui se caractérisent par une production réalisée dans de petites exploitations. Souvent, les enfants sont impliqués dans des travaux familiaux non compensés, en aidant leurs parents dans de petites exploitations agricoles familiales ou dans d'autres types de petits commerces. Dans d'autres cas, on fait état de travail des enfants en dehors de la famille.

Les enfants sont aussi impliqués dans des travaux dangereux dans les secteurs du cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana, dans le secteur de l'huile de palme en Indonésie et dans celui du tabac au Malawi. Les pratiques routinières de production, comme les systèmes de paiement à la pièce et les migrations saisonnières de travail pouvant mener à des relations de servitude pour dettes entre migrants et employeurs, sont associées à un risque d'augmentation du travail des enfants, les parents mettant leurs enfants au travail afin d'augmenter leurs revenus ou pour se soumettre à leurs obligations en matière de dettes. On enregistre des problèmes liés au travail des enfants dans cinq des secteurs étudiés (plantations de café au Malawi, production sucrière aux Philippines, celle d'huile de palme en Indonésie et de thé au Kenya et plantations de cacao en Côte d'Ivoire). Ces difficultés sont principalement provoquées par l'endettement et par toute

une série de dépendances des travailleurs vis-à-vis des employeurs.

On fait largement état de **déficits au niveau de la stabilité et de la garantie de l'emploi ainsi qu'en matière de protection sociale**. Les préoccupations les plus fréquentes portent sur la stabilité et la garantie de l'emploi, le travail occasionnel et temporaire (parfois lié à la saisonnalité de la production) et la sous-traitance. L'instabilité du travail en milieu rural est aggravée par l'exclusion des travailleurs intermittents, des travailleurs temporaires, des travailleurs journaliers, saisonniers et sous-traitants de nombreux programmes de protection sociale au niveau national et de prestations versées par l'employeur.

Les déficits autour de l'égalité des chances et de traitement dans le cadre de l'emploi tournent essentiellement autour

des questions de discriminations liées au genre dans le travail en milieu rural. Dans la plupart des secteurs ruraux examinés, les femmes sont représentées de manière disproportionnée dans les métiers les plus précaires, notamment le travail informel, intermittent et temporaire ainsi que dans le travail non rémunéré au sein de la famille. Les femmes au travail ont souvent tendance également à occuper des emplois faiblement rémunérés, peu qualifiés et à gagner moins que leurs homologues masculins, et elles peuvent être sujettes au harcèlement et à des abus sur le lieu de travail. Dans les secteurs dans lesquels on retrouve beaucoup de petites exploitations, les hommes ont, de manière générale, un contrôle plus important des moyens de production en raison des habitudes sociales et culturelles ou des pratiques en matière d'attribution des titres fonciers. De manière générale, les femmes disposent d'un accès plus réduit à la justice et aux indemnités que les hommes, comme cela se manifeste, par exemple, par la faible représentation des femmes au sein des syndicats. Dans de nombreux cas, les inégalités de genre sont aggravées par le fait que les postes importants de direction au sein des communautés, au travail et dans les syndicats sont souvent détenus par des hommes.

Les études de cas sur le Bangladesh, le Cameroun, l'Équateur, le Ghana, l'Indonésie et les Philippines mentionnent l'exposition aux produits chimiques en raison de l'utilisation dans la production agricole de pesticides, d'herbicides et d'autres substances chimiques, ce qui constitue **un défi majeur pour veiller à un environnement de travail sain**. L'exposition à des produits chimiques

pose un risque particulier pour les enfants et pour les femmes travaillant dans l'agriculture qui sont enceintes ou qui allaitent. Cela peut aussi avoir un effet négatif sur la santé reproductive et non reproductive à la fois des femmes et des hommes. L'absence d'accès à des équipements de protection personnels, les blessures et les problèmes physiques rencontrés en raison du fait de porter de lourdes charges et d'utiliser des outils tranchants, l'exposition à la chaleur, aux reptiles vénéreux comme les serpents, ainsi que d'autres dangers environnementaux, sont également mentionnés comme faisant partie des problèmes en matière de sécurité et de santé au travail des travailleurs ruraux. Les conditions de travail dangereuses des enfants dans le secteur du cacao en Côte d'Ivoire sont particulièrement préoccupantes. En violation de la législation nationale, les enfants travaillant dans ce secteur sont impliqués dans l'utilisation de pesticides, ils travaillent dans les champs en utilisant des outils manuels dangereux et ils portent de lourdes charges.

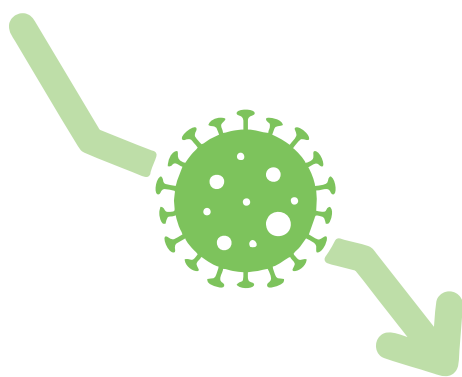
▶ On fait état de déficits en matière de dialogue social dans 13 des 15 pays concernés (Arménie, Bangladesh, Cameroun, Côte d'Ivoire, Équateur, Éthiopie, Ghana, Inde, Indonésie, Malawi, Philippines, Sao Tomé-et-Principe et Ukraine). Dans les régions rurales de nombreux pays, les syndicats sont soit inexistantes ou font face à des obstacles majeurs pour avoir accès aux organisations de travailleurs comme les entités regroupant des agriculteurs et les coopératives.

Dans certains pays, les contraintes juridiques, la disparité géographique des travailleurs et d'autres facteurs structurels empêchent l'organisation des travailleurs en syndicats. Dans les pays où les syndicats existent bien, on fait état de plusieurs problèmes, comme en termes d'efficacité ou du fait que l'accessibilité pour les travailleurs ruraux se voit entravée par un environnement juridique inadéquat en matière de fonctionnement des syndicats. Le dialogue social et la représentation au sein des travailleurs des femmes, des travailleurs informels, intermittents, saisonniers, temporaires et indépendants, ainsi que la représentation des petits exploitants, ont été identifiés dans les études de cas comme constituant des sujets d'inquiétude.

La pandémie de COVID-19 et le travail en milieu rural

La pandémie de COVID-19 a eu des effets très vastes sur les différents secteurs économiques ruraux couverts par les études de cas. Des différences essentielles ont émergé quant à la gravité et à la nature de ses conséquences sur l'économie rurale en comparaison avec l'économie urbaine. Alors qu'en zone urbaine, le travail avait ralenti ou même s'était arrêté complètement en raison des restrictions imposées par les gouvernements au niveau des déplacements ou des rassemblements, dans les régions rurales au contraire, le fait que la densité de travailleurs soit plus faible, que les activités agricoles aient lieu en extérieur et que l'agriculture soit désignée comme activité «essentielle» a permis de protéger certaines entreprises rurales des conséquences les plus graves des mesures prises en matière de santé publique.

► Conséquences du COVID-19



L'impact a été moins prononcé dans les secteurs agricoles tournés vers l'exportation qui se caractérisent par une production à grande échelle de denrées alimentaires comme la banane, le thé et l'huile de palme. Les secteurs constitués de manière prédominante par de petits exploitants ont connu des conséquences très diverses qui ont entraîné une aggravation des déficits en matière de travail décent, notamment des retards dans le paiement des salaires ou l'absence de paiement. Dans le cas de Sao Tome-et-Principe, **la pandémie a entraîné une baisse de 39 pour cent du revenu des travailleurs ruraux; 7 pour cent de la population rurale a perdu son travail et la pauvreté a augmenté de 20 pour cent.**

Au contraire, le secteur de la floriculture au Bangladesh, qui produit essentiellement des fleurs pour un usage local lors d'événements politiques et sociaux (dont la plupart ont été

interdits au point culminant de la pandémie), a vu la demande chuter très lourdement, ce qui a entraîné une baisse des prix et des revenus des producteurs, conduisant

à des retards et à des défaillances dans le paiement des salaires des travailleurs. Les secteurs composés, de façon prédominante, par de petits exploitants ont souvent connu des conséquences très diverses qui, en fin de compte, ont abouti à une aggravation des déficits de travail décent.

Par exemple en Éthiopie, dans le secteur du café, on a assisté à une pénurie de main d'œuvre, à des retards dans les transports et à des annulations de contrats. A Sao Tomé-et-Principe, la pandémie a entraîné une baisse de 39 pour cent des revenus des travailleurs ruraux; 7 pour cent de la population rurale a perdu son emploi et la pauvreté a augmenté de 20 pour cent.

Les conséquences les plus significatives de la pandémie pour les travailleurs ruraux ont concerné des déficits au niveau des possibilités d'emplois et en termes de revenus adéquats. La stabilité et la garantie du travail ont aussi été affectées dans plusieurs secteurs, tout comme la sécurité au travail et le dialogue social. La protection sociale a également constitué un problème préoccupant dans cinq secteurs (la production d'huile de palme en Indonésie, les plantations de cacao au Ghana, la production bananière au Cameroun et l'agriculture dans son ensemble en Arménie et à Sao Tomé-et-Principe), alors qu'on enregistrait des difficultés liées à l'égalité des chances et de traitement et au temps de travail décent dans quatre secteurs dans six pays (Arménie, Équateur, Ghana, Indonésie, Malawi et Philippines).

Dans le secteur du cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana, on a constaté une augmentation du travail des enfants pendant la pandémie, la fermeture des écoles et la raréfaction des travailleurs migrants d'âge adulte conduisant les parents à mettre leurs enfants au travail dans les plantations de cacao.

Dans les études de cas, on a constaté aucun impact sur la dynamique du travail forcé. Cela peut refléter la difficulté de documenter le risque de travail forcé plutôt que l'absence d'une telle dynamique.

Dans de nombreux secteurs, les femmes ont supporté le poids de la pandémie, soit en raison d'une difficulté d'accès à un emploi stable en raison des licenciements et de la réduction des heures de travail (par exemple dans la floriculture au Bangladesh et dans la production d'huile de palme en Indonésie) ou à cause de la très forte augmentation de leur temps de travail en raison d'une surcharge de travail concernant la garde des enfants en raison de la fermeture des écoles.

Dans certains cas, l'augmentation des heures de travail était le résultat d'une pénurie de main d'œuvre au niveau local, comme dans les plantations de cacao au Ghana, la production de thé à la fois en Inde et au Kenya et dans le secteur agricole dans son ensemble en Ukraine.

La réponse des gouvernements

En réponse à la pandémie de COVID-19, les gouvernements ont tenté d'arrêter la diffusion de la maladie tout en soutenant l'économie de leurs pays pendant la récession économique mondiale. Ils ont limité les rassemblements, y compris ceux au sein des lieux de travail, et ils ont imposé des confinements qui ont limité la mobilité des personnes, des biens et des services. Dans certains secteurs agricoles, l'effondrement de la demande pour certains produits a réduit la demande de main d'œuvre. Dans d'autres cas, les secteurs produisant des produits alimentaires considérés comme "essentiels", comme les bananes, ont été épargnés par les restrictions liées au COVID-19 et ont surmonté relativement bien la pandémie.

Les gouvernements ont également lancé des programmes de protection sociale adaptés, comprenant des aides financières, des crédits d'impôts et des aides en nature (par exemple via des distributions de denrées alimentaires), mais leur impact sur les travailleurs ruraux a été limité et y accéder s'est avéré particulièrement problématique pour les personnes ayant des emplois précaires.

Des mesures de soutien économique et des programmes de relance ont été aussi adoptés afin de venir en aide aux exploitants agricoles mais, encore une fois, leur impact sur les secteurs étudiés

s'est avéré limité. En règle générale, les secteurs ayant en leur sein des producteurs disposant de grandes exploitations ont pu plus facilement accéder à ces programmes gouvernementaux. Certains pays ont aussi fait évoluer leur code du travail afin de soutenir les entreprises mais, dans certains cas, cela s'est accompagné par une diminution alarmante des droits des travailleurs. Globalement, l'efficacité des mesures gouvernementales a été limitée lorsqu'il s'agissait d'atteindre les régions rurales et les travailleurs ruraux les plus vulnérables.

La réponse des syndicats

Les syndicats ont agi rapidement pour venir en aide à leurs membres et, plus largement, aux populations locales. Quels que soient les secteurs étudiés, les syndicats se sont battus pour poursuivre leurs activités habituelles, mais ils ont aussi été en mesure d'entreprendre de nouvelles initiatives pour s'attaquer aux conséquences de la pandémie.

Outre leur engagement au niveau de la mobilisation et du plaidoyer, des négociations bipartites et tripartites, ils ont mieux sensibilisé leurs adhérents aux gestes barrières contre le COVID-19 (comme le lavage des mains et la désinfection des surfaces) et ils leur ont procuré des équipements de protection personnels.

Toutefois, la capacité des syndicats à conduire leurs activités habituelles et à répondre de façon efficace aux défis créés par la pandémie a été limitée, notamment en raison des restrictions en matière de mobilité (confinements) et de la résistance des employeurs qui

ont profité de la situation pour contrer la mobilisation syndicale et leur organisation. Finalement, dans les économies rurales au sein desquelles les syndicats n'avaient déjà qu'une activité minimale avant la pandémie, les travailleurs ont été encore moins bien protégés.

Recommandations

Une série de recommandations en vue d'initiatives d'avenir destinées à remédier aux déficits de travail décent dans l'économie rurale ont été présentées au sein des études de cas.

► Renforcement de l'administration du travail au sein de l'économie rurale



Les syndicats appellent à faire appliquer les lois existantes par des inspections et un suivi plus complets, à des réformes au sein des cadres juridiques nationaux afin de soutenir la protection des travailleurs ruraux, à la formalisation des secteurs informels et des travailleurs, à la ratification des conventions appropriées de l'OIT et au respect des normes internationales du travail, ainsi qu'à l'intégration des secteurs économiques ruraux et des diverses catégories de travailleurs ruraux dans les processus de dialogue social, à la fois en droit et en pratique.

Les travailleurs et d'autres intervenants clés interrogés dans le cadre des études de cas ont également recommandé le renforcement de la capacité des syndicats et des autres associations de travailleurs au niveau local et des associations de petits exploitants, en développant les processus aux niveaux tripartite et bipartite pour veiller à ce que la voix des travailleurs ruraux soit prise en

compte dans les décisions impactant leur bien-être, en renforçant la préparation aux crises ainsi que la protection sociale dans les secteurs économiques ruraux et en soutenant les petits exploitants agricoles via un accès amélioré au crédit, aux terres et aux autres ressources nécessaires pour qu'ils s'engagent dans la production et dans la création d'emplois.

► Davantage de présence des syndicats et amélioration des capacités productives de l'économie rurale



Il s'agit de renforcer les capacités des syndicats, des autres organisations de travailleurs sur le terrain et des associations regroupant de petits exploitants, d'améliorer les processus tripartites et bipartites afin de veiller à ce que la voix des travailleurs ruraux soit prise en compte dans les décisions ayant un impact sur leur bien-être, de renforcer la préparation aux crises ainsi que l'accès à la protection sociale et de soutenir les petits exploitants agricoles par l'intermédiaire d'un accès facilité au crédit, aux terres et à d'autres ressources dont ils ont besoin pour créer des emplois durables et productifs

Il pourrait s'avérer utile également de s'intéresser plus en détails aux déficits de travail décent dans les secteurs non agricoles au sein de l'économie rurale.

► Le travail non agricole dans l'économie rurale



Il faut absolument considérer comme une priorité les secteurs non agricoles au sein de l'économie rurale ainsi que les défis et les besoins spécifiques des travailleurs ruraux qui font face à des possibilités inégales et à un traitement inégal (en particulier les femmes, les travailleurs appartenant à des groupes ethniques ou raciaux minoritaires, les travailleurs en situation de handicap, les migrants et les travailleurs autochtones), et ceux qui ont un emploi précaire (informel, intermittent, temporaire et journalier).

Globalement, l'analyse suggère que la stratégie future du BIT-ACTRAV sur la promotion du travail décent dans l'économie rurale devrait accorder la priorité aux domaines suivants:

Recherches complémentaires et analyse des politiques

Des recherches et des analyses ciblées du BIT-ACTRAV sur les questions mises

en évidence ci-dessus pourraient faciliter la conception de programmes qui font progresser l'agenda du travail décent dans les pays et les secteurs étudiés et dans l'économie rurale en général. Il pourrait être utile de mener des études additionnelles au siège et sur le terrain dans ces pays et ces secteurs, en particulier si une implication du BIT-ACTRAV au niveau de programmes est envisagée.

L'analyse transversale réalisée pour établir ce résumé analytique a aussi mis en évidence un véritable besoin en matière de recherches supplémentaires afin de concevoir des stratégies destinées à promouvoir le travail décent chez les travailleurs ruraux. Des études complémentaires sont nécessaires à propos des causes profondes des déficits de travail décent au sein de l'économie rurale, sur ce que le travail décent signifie véritablement pour les petits exploitants et pour d'autres travailleurs non salariés et sur les perspectives concernant les travailleurs ruraux dans des secteurs où le niveau d'activités syndicales s'avère faible.

Engagements stratégiques auprès des gouvernements nationaux

Dans le cadre de sa démarche d'engagement auprès des gouvernements, le BIT-ACTRAV pourrait adopter un "angle rural" par rapport à ses stratégies en matière de plaidoyer politique et de développement d'un cadre politique, prenant en compte de manière explicite les conséquences des mesures globales en matière de travail par rapport aux travailleurs ruraux et en soutenant le développement et l'adoption de mesures visant à promouvoir le travail décent pour ces travailleurs. De façon spécifique, certaines parties prenantes ont demandé le soutien de l'OIT en matière

de sensibilisation et afin d'encourager des changements politiques positifs pour protéger les droits des travailleurs ruraux. Le BIT-ACTRAV pourrait renforcer la capacité des organisations de travailleurs à sensibiliser les gouvernements afin de rejeter les propositions allant vers des changements négatifs au niveau des politiques qui éroderaient les droits des travailleurs ruraux.

Soutien aux syndicats et aux autres organisations de travailleurs actifs au sein de l'économie rurales

Sachant que, dans l'économie rurale, les travailleurs sont souvent moins bien organisés que ceux évoluant dans un cadre urbain, le BIT-ACTRAV pourrait jouer un rôle important pour renforcer l'organisation du mouvement syndical au sein de l'économie rurale. Les syndicats qui existent dans l'économie rurale devraient être identifiés de manière proactive et soutenus par l'intermédiaire du renforcement de leurs capacités et en faisant la promotion de leur inclusion dans les mécanismes de dialogue social et de négociation collective avec les gouvernements et les employeurs.

Dans les pays et les secteurs dans lesquelles les travailleurs ruraux ne sont pas organisés en syndicats de manière formelle, le BIT-ACTRAV doit, de façon active, faciliter la syndicalisation, particulièrement là où des organisations de travailleurs informels, telles que des groupements de fermiers ou des coopératives, existent déjà.

Dans ce domaine, le recensement des syndicats déjà existants et d'autres types d'organisations de travailleurs actifs en zone rurale pourrait aussi contribuer à alimenter le développement de stratégies pour chaque pays.

Face aux besoins particuliers des travailleurs agricoles saisonniers qui vont de récolte en récolte et passent de ferme en ferme, la stratégie du BIT-ACTRAV doit se concentrer sur la recherche de solutions afin de promouvoir l'organisation de cette sous-catégorie vulnérable au sein des travailleurs ruraux.

Soutien aux petits exploitants agricoles

Dans l'économie rurale, l'essentiel du travail passe par de petites exploitations familiales et par leurs familles. Même si ces travailleurs n'occupent typiquement pas un emploi formel, ils représentent une proportion non négligeable de la main d'œuvre rurale et subissent les mêmes carences en matière de travail décent que les travailleurs qui font l'objet d'une embauche. Le BIT-ACTRAV pourrait développer une stratégie pour s'attaquer aux besoins relatifs au travail décent de cette catégorie de travailleurs, par l'intermédiaire d'une implication, du renforcement des capacités, de la sensibilisation et d'autres efforts visant les organisations de la société civile en milieu rural, les groupements de fermiers, les coopératives et d'autres organisations rurales. Des recherches complémentaires ainsi que la conceptualisation d'une approche efficace de l'OIT dans de tels contextes pourraient s'avérer utiles.

Ce rapport constitue le résumé des conclusions des 16 études de cas commandées mi-2021 par le Bureau des activités pour les travailleurs du BIT (ACTRAV) afin d'examiner la situation en matière de travail décent et les opportunités existantes pour l'organisation des syndicats dans l'économie rurale dans un certain nombre de pays ainsi qu'au sein de secteurs économiques en Afrique, dans les Amériques, en Asie et en Europe de l'Est. Nous espérons que les conclusions et les recommandations que nous présentons ici constitueront une référence utile pour les travaux actuels et à venir à propos de l'économie rurale. De manière plus précise, l'objectif de ce projet était de renforcer la capacité des syndicats à œuvrer ensemble avec les gouvernements, les employeurs ainsi que d'autres partenaires du développement afin de remédier aux déficits constatés en matière de travail décent au sein de l'économie rurale, en particulier en période de crise.

Organisation internationale du Travail
4 Route des Morillons
CH-1211 Genève 22
Suisse

Bureau des Activités pour les Travailleurs
(ACTRAV) www.ilo.org/actrav
Facebook et Twitter: @ILOACTRAV

ilo.org